

 Clinique
de l'Oeil
Onex

Avenue du Bois-de-la-
Chapelle 15 - 1213 Onex
T. +41 22 879 12 34

 Centre
de l'Oeil
Carouge

Rue Ancienne 45
1227 Carouge
T. +41 22 343 16 20

 Centre
de l'Oeil
Servette

Rue de la Servette 93
1202 Geneve
+41 22 919 21 00

 Centre
de l'Oeil
Chantepoulet

Rue de Chantepoulet 10
1201 Geneve
+41 22 732 74 74

 Centre
de l'Oeil
Vérenaz

Route de Thonon 42
1222 Vérenaz
+41 22 752 60 41

 Centre
de l'Oeil
Plainpalais

Rue de Carouge 24
1205 Geneve
+41 22 339 89 89

 Centre
de l'Oeil
Acacias

Rue des Epinettes 19,
1227 Les Acacias
+41 22 342 54 55

 Clinique
de l'Oeil
Sion

Rue de la Dixence 49,
1950 Sion
+41 27 324 44 60

NOTRE RÉSEAU
DE CENTRES
À VOTRE SERVICE

WWW.CENTREOEIL.CH
WWW.CLINIQUEOEIL.CH

 Centre
de l'Oeil
Jonction

Rue des Deux-Ponts 12,
1205 Genève
022 322 19 00

 Centre
de l'Oeil
Vernier

Route de Montfleury 3,
1214 Vernier
022 519 21 30

 Centre
de l'Oeil
Saint-Claude

«Pôle de Services» 1 rue
du Tomachon, 39200 Saint-
Claude / 03 84 41 01 31

 Centre
de l'Oeil
Prévessin

460 route du Nant
01280 Prévessin-Moëns
+33 450 40 03 24

 Centre
de l'Oeil
Oyonnax

7 rue Pasteur
01100 Oyonnax
+33 987 87 98 50

 Centre
de l'Oeil
Chirurgical

460 route du Nant
01280 Prévessin-Moëns
+33 450 40 40 45

 Augen
Zentrum
Glattbrugg

Schaffhauserstrasse 110
8152 Glattbrugg
+41 44 810 08 88

 Augen
Zentrum
Volketswil

Inside-Hofviesentrasse 4b
8604 Volketswil
+41 44 908 57 57

 Augen
Zentrum
Wallisellen

Einkaufszentrum Glatt, Neue
Winterthurerstrasse 99, 8304
Wallisellen/044 878 70 70

NOUVEAU
CENTRE MÉDICAL
DE LA JONCTION

QU'EST-CE QUE
L'AMBLYOPIE ?

PRÉSENTATION
DE LA FONDERIE
KUGLER



BEE HOME

Présentation du concept

Par Mlle Marine Rebuffat

BEE HOME

BeeHome est une façon simple de participer à la protection de l'environnement chaque jour en parrainant des abeilles sauvages. La pollinisation est un phénomène essentiel largement menacé.

Le concept est simple et tout le monde peut l'accueillir dans son quotidien. Une maisonnette pour abeilles sauvages vous est envoyée avec une population de 15 abeilles maçonnes.

Vous la fixez chez vous à l'extérieur à l'endroit qui vous convient le mieux puis vous laissez la nature faire son travail. Une fois que les abeilles hibernent, vous remettez la maison dans la boîte et vous la rendez pour en recevoir une nouvelle et recommencer le processus.

LES INFORMATIONS LES PLUS IMPORTANTES EN UN CLIN D'ŒIL

(texte tiré du site internet
www.wildbieneundpartner.ch)



QUEL EST LE LIEU IDÉAL ?

Les abeilles sauvages préfèrent ce qui est chaud et sec. Le lieu idéal est donc un endroit élevé (au moins un mètre au-dessus du sol) appuyé à une paroi murale. Les endroits ombragés et humides seront évités par les abeilles.

QUELLE SORTE D'ABEILLES VAIS-JE RECEVOIR ?

Vous recevrez comme population de départ des cocons d'abeilles maçonnes rouges (*Osmia bicornis*) ainsi que d'abeilles maçonnes cornues (*Osmia cornuta*). Ces espèces indigènes sont assez répandues en Europe centrale. Vous trouverez ici des informations détaillées quant à leur cycle de vie.

D'OÙ VIENNENT MES ABEILLES ?

Toutes nos abeilles viennent de Suisse. Elles ont été multipliées par nos soins ou par celui de nos parrains d'abeilles depuis de nombreuses années.



LES ABEILLES MAÇONNES NE PIQUENT-ELLES VRAIMENT PAS ?

La femelle de nos abeilles maçonnes a certes un dard, mais elle ne l'emploie pas activement. Elles ne montrent que rarement un comportement agressif et leur dard est si tendre que percer notre peau serait difficile. Même si elle y parvenait, sa piqûre est incomparable à celle de l'abeille mellifère. On y ressent quelque chose similaire comme au contact avec une ortie.

QUAND VOLENT MES ABEILLES ?

Les abeilles volent chaque année entre mars et juin. Une fois éclos, l'abeille maçonne femelle vit cinq à six semaines; le mâle deux à trois semaines.

POURQUOI RENVERRAIS-JE MES ABEILLES ?

Car vous nous permettez par ce geste de maintenir la population d'abeilles maçonnes en bonne santé, et par là à l'amélioration de la pollinisation de fruits et de baies. Le renvoi est cependant volontaire.

Y A-T-IL UN COÛT ANNUEL FIXE ?

Non, les frais d'acquisition pour la maisonnette ne sont à assumer qu'une seule fois. En tant que parrains d'abeilles, vous ne devez payer que le frais de port pour le renvoi. Nous vous renvoyons du nouveau matériel de nid et une nouvelle population de départ gratuitement.

Vous pouvez cependant volontairement verser 30 CHF.

